



18 novembre 2010

# JEAN-PAUL DELEVOYE, ELU PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Jean-Paul Delevoye a été élu président du Conseil Economique Social et Environnemental à la majorité absolue par 170 voix sur 227 exprimées le mardi 16 novembre 2010.

Ancien député, ancien Sénateur, ancien président de l'Association des Maires de France, Jean-Paul Delevoye a été Ministre de la Fonction Publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire de 2002 à 2004, il a notamment engagé la réforme de l'ENA et celle de la retraite des fonctionnaires. Médiateur de la République depuis 2004, il assurera la fonction jusqu'à la nomination d'un nouveau Médiateur.

Le CESE a été largement réformé lors de la réforme constitutionnelle de juillet 2008 qui a notamment élargi son champ de compétence à l'environnement et à la jeunesse. Une saisine par voie de pétition citoyenne a été également introduite. Le Conseil, déjà consulté par le gouvernement, peut l'être désormais par le Parlement.

Jean-Paul Delevoye s'est engagé à donner au CESE une fonction d'expression des forces vives de la Nation, et une capacité d'échange et de dialogue entre le monde économique social et environnemental français, avant la fin de la mandature.

Lieu d'échange, de rencontre, de réflexion, soustrait aux luttes corporatistes, de partis et des visions politique à court terme, le CESE à la vocation selon Jean-Paul Delevoye a porter une vision et une espérance républicaine nouvelle.

Parmi les réflexions engagées par le nouveau président figurent une redéfinition des sections, la mise en place d'une délégation pour la prospective et les enjeux de demain, la prise en compte constante de sujets comme la Mer, la ruralité, l'alimentation, la biodiversité, le changement climatique, la comptabilité économique et la protection sociale.

Jean-Paul Delevoye a également proposé de travailler davantage en synergie avec le Conseil Economique et Social Européen et les CESER (Conseils régionaux).

Il souhaite enfin que le CESE puisse rapidement mettre en oeuvre toutes les possibilités offertes par la révision constitutionnelle : saisine gouvernementale, saisine parlementaire, et surtout saisine citoyenne.

## Contact presse

Christine Tendel  
Conseiller presse Cabinet - Directrice de la communication  
Tel : 01.44.43.61.53 | Mobile : 06.74.22.75.62

Conseil Economique Social et Environnemental  
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16  
[www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)